

Une année 2010 marquée par une forte croissance des actifs

Montréal (Québec), le 23 février 2011 – L'augmentation de 133 % du portefeuille d'actifs éolien et l'acquisition de Fonds de revenu Boralex énergie (le « Fonds ») marquent l'année 2010 de Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») et laisse entrevoir une bonne performance en 2011. Grâce à ces éléments, la Société a connu son meilleur bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») de quatrième trimestre de son histoire.

(en millions de dollars, sauf les données par action)

	Périodes de trois mois terminées les		Périodes de douze mois terminées les	
	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Produits de la vente d'énergie	73,0	46,1	202,9	184,8
BAIIA	30,2	12,0	64,0	57,3
Bénéfice net	0,5	14,7	23,1	24,4
par action (de base et dilué)	0,01 \$	0,39 \$	0,61 \$	0,65 \$
Marge brute d'autofinancement	13,2	11,3	37,0	47,4

L'intégration des centrales du Fonds et la mise en service de plus de 140 MW d'énergie éolienne au cours de l'exercice 2010, expliquent l'augmentation considérable de la production d'électricité annuelle de la Société passant de 1 574 874 MWh en 2009 à 2 044 784 MWh en 2010. Cette hausse se reflète également sur les produits de la vente d'énergie qui sont passés de 184,8 M\$ en 2009 à 202,9 M\$ en 2010.

D'une part, au cours du quatrième trimestre 2010, Boralex a finalisé l'acquisition complète du Fonds en exécutant, le 1^{er} novembre, l'entente de regroupement des deux entreprises. L'intégration rapide de ces actifs et leur contribution immédiate aux résultats de Boralex en fin d'année démontrent la complémentarité naturelle des deux portefeuilles d'actifs maintenant regroupés. En effet, Boralex enregistre un BAIIA de 64,0 M\$ pour l'année 2010, dont 30,2 M\$ générés uniquement au quatrième trimestre 2010, comparativement à 57,3 M\$ pour l'exercice de 2009. L'apport des actifs du Fonds au BAIIA du quatrième trimestre de 2010 est de 15,1 M\$. Le BAIIA du quatrième trimestre de 2010 a presque triplé comparativement à la même période en 2009, permettant à Boralex de connaître le meilleur quatrième trimestre opérationnel de son histoire.

Ainsi, cette acquisition présente de nombreux avantages pour Boralex, notamment en augmentant le pourcentage de la puissance installée assortie de contrats à long terme de 63 % à 73 % ce qui générera une plus grande stabilité en termes de marges bénéficiaires et de flux de trésorerie. Également, l'acquisition du Fonds influence tout particulièrement le secteur hydroélectrique dont la contribution aux produits consolidés de Boralex est passée de 5,6 % en 2009 à 12,9 % en 2010, tandis que sa part du BAIIA consolidé est passée de 7,4 % à 22,4 % ce qui témoigne de l'envergure et de la rentabilité des actifs hydroélectriques acquis du Fonds. La contribution de ce secteur

aux résultats opérationnels de la Société devrait être plus importante pour l'ensemble de l'exercice 2011 en raison de sa taille qui a plus que triplé à la suite de l'acquisition.

D'autre part, l'exercice 2010 aura été marqué par la croissance significative du secteur éolien. En 2010, 143,5 MW de nouvelle puissance auront été mis en service, plus que doublant ainsi la puissance installée de ce secteur. L'apport de ces nouveaux actifs aux résultats financiers de la Société se fera pleinement sentir en 2011. Également en 2010, Boralex et ses partenaires ont acquis les droits pour 119 MW de nouveaux projets d'énergie éolienne qui seront mis en service en 2014 et 2015. D'ailleurs, les résultats du dernier exercice reflètent les bénéfices de la stratégie d'expansion de Boralex dans ce secteur, qui est notamment devenu le plus important générateur de BAIIA de la Société en 2010, ce dernier se chiffrant à 36,3 M\$ en 2010 par rapport à 26,8 M\$ en 2009.

Pour ce qui est des centrales thermiques à base de résidus de bois, elles ont enregistré des produits de la vente d'énergie de 105,4 M\$ et un BAIIA de 23,5 M\$ pour l'exercice 2010, comparativement à 123,4 M\$ et 40,0 M\$ respectivement en 2009. Ces baisses s'expliquent en partie par l'impact négatif de la fin du programme américain de crédits d'impôts, la baisse des prix au marché de l'électricité, la fluctuation des devises et la diminution du prix des RECs. Le renouvellement du contrat de vente d'électricité de la centrale Fort Fairfield ainsi que l'implantation du nouveau système de tri des écorces de vieilles piles à la centrale de Senneterre devraient produire des effets positifs en 2011. Monsieur Patrick Lemaire, président et chef de la direction précise que « la direction demeure prudente quant aux perspectives pour 2011 du secteur thermique, mais nous sommes confiants à plus long terme que ce secteur représente un potentiel intéressant. »

Enfin, pour l'exercice terminée le 31 décembre 2010, Boralex a inscrit un bénéfice net de 23,1 M\$ ou de 0,61 \$ par action (de base et dilué), par rapport à un bénéfice net de 24,4 M\$ ou de 0,65 \$ par action (de base et dilué) en 2009.

« Boralex pourra récolter en 2011 les fruits de ses nouveaux actifs par la pleine contribution des sites éoliens mis en service en 2010 et des centrales du Fonds aux résultats d'exploitation » mentionne Patrick Lemaire. Il ajoute que « 2011 sera aussi le témoin de l'ajout d'un nouveau secteur d'opération pour Boralex par la mise en service en mai de son premier parc solaire dont la construction respecte les échéanciers. » Le développement et l'acquisition de nouveaux actifs en 2010 auront permis à Boralex de doubler la puissance installée de son portefeuille énergétique qui totalise maintenant 700 MW, auxquels s'ajoutent plus de 400 MW de projets en développement avec ses partenaires. Ainsi, l'objectif stratégique de 1 000 MW en exploitation et en développement est presque atteint.

À propos de Boralex

Boralex est une société productrice d'électricité vouée au développement et à l'exploitation de sites de production d'énergie renouvelable totalisant une puissance installée de 700 MW au Canada, dans le nord-est des États-Unis et en France. De plus, Boralex est engagée, seule ou avec ses partenaires européen et canadien, dans des projets énergétiques en développement représentant environ 400 MW additionnels. Employant près de 350 personnes, Boralex se distingue par son expertise diversifiée et sa solide expérience dans trois secteurs de production d'énergie – éolienne, hydroélectrique et thermique – et ajoutera un nouveau secteur à son portefeuille énergétique par la mise en service prochaine de son premier parc solaire. Les actions et les débentures convertibles de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX et BLX.DB respectivement. Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com.

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles. L'exactitude de telles déclarations est sujette à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses pouvant occasionner une différence significative entre les résultats réels et ceux projetés, y compris, mais non de façon limitative, l'effet général des conditions économiques, l'augmentation des prix et la disponibilité des matières premières, les fluctuations de diverses devises et les prix de vente de l'électricité, la capacité de financement de la Société, les changements négatifs dans les conditions générales du marché et de l'industrie, ainsi que certains autres facteurs énumérés dans les documents déposés par la Société auprès de différentes commissions de valeurs mobilières.

Les extraits des états financiers inclus dans ce communiqué contiennent aussi certaines mesures financières non reconnues selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »). Afin d'évaluer la performance de ses actifs et de ses secteurs d'activités, la Société utilise le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») et la marge brute d'autofinancement comme mesures de performance. Ces mesures ne sont pas conformes aux PCGR et n'ont pas de définition standard prescrite par les PCGR. Elles pourraient donc être différentes des mesures utilisées par d'autres entreprises mais portant un nom semblable. Le BAIIA correspond au « Bénéfice d'exploitation » tel que divulgué dans l'état consolidé des résultats de Boralex annexé au présent communiqué. La marge brute d'autofinancement correspond aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement tel que divulgué dans l'état consolidé des flux de trésorerie annexé au présent communiqué.

– 30 –

Pour de plus amples renseignements :

Madame Patricia Lemaire
Directrice, affaires publiques et communications
Boralex inc.
(514) 985-1353
patricia.lemaire@boralex.com